

## Fiche-action 1 :

# Connaissance partagée et vision prospective du territoire, de ses ressources et de ses potentialités

Sous-mesure : 19.2



### Description de la Fiche-Action :

A l'image du Schéma de services pour le programme LEADER 2007-2013, un Plan Local de Développement Economique (PLDE), **outils à visée de planification territoriale**, répondant à des attentes publiques et/ou privées sera mené. Celui-ci traduit le point de rencontre entre les priorités économiques portées localement et les priorités économiques retenues et mises en œuvre par la Région.

Il s'agira ensuite sur la base du PLDE réalisé de mener des études pré-opérationnelles, des diagnostics spécifiques sur les champs suivant : la filière bois (éco-construction-énergie), l'agriculture/agro-alimentaire, la santé, commerces/Artisanat, l'efficacité énergétique et les nouveaux secteurs d'activités potentiels qui auront été déterminés dans le cadre du PLDE.

### **Contributions aux objectifs du Plan de Développement du GAL**

Connaitre pour mieux structurer, accompagner et promouvoir

#### Exemples d'opérations éligibles :

- Plan Local de Développement Economique (PLDE)
- Etudes, Diagnostics d'opportunité (foncier agricole, résidents secondaires, ...)
- Démarches méthodologiques



### Bénéficiaires :

Pays S.U.D.  
Associations loi 1901  
Parcs Nationaux  
Etablissement public  
Groupements de communes  
Fondations  
Coopératives (hors coopératives bancaires)  
Petites et Micros Entreprises.

#### ➤ **Conditions d'éligibilité :**

- être à jour de ses obligations fiscales et sociales
- avoir minimum une action sur le territoire du GAL



#### **Dépenses Eligibles\* :**

- Frais de personnels
- Frais de mission (dépenses réelles ou forfaitaires, selon le fonctionnement des structures)
- Frais d'études
- Prestations de service (facture ou honoraire)

\*Dépenses inéligibles : Dépense matérielle, Acquisition de matériel, Bénévolat

## Suivi évaluation



### a. Questions évaluatives

- *Le territoire et ses potentiels sont-ils mieux connus, mieux appréhendés ?*
- *Les filières économiques spécifiques du territoire sont-elles mieux définies, mieux orientées ?*
- *L'offre territoriale est-elle plus construite et plus qualifiée ?*
- *L'offre territoriale intègre-t-elle les potentialités du territoire ?*
- *La prospection est-elle plus efficace ?*
- *Les publics sont-ils davantage ciblés ?*



### b. indicateurs

#### Indicateurs de réalisation

- ✓ 1 PLDE
- ✓ 4 Etudes, diagnostics

#### Indicateurs de résultats

- ✓ Population couverte par les études, diagnostics, ...
- ✓ Développement de plans d'actions par filière ou interfilière
- ✓ Nombre de filières concernées
- ✓ Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement
- ✓ 1 ETP créé

## Principes de sélection des projets :

### Principes généraux :

Les projets doivent s'inscrire dans une ou plusieurs orientations stratégiques du Pays S.U.D., ils doivent être en adéquation avec la stratégie LEADER du Pays et faire ressortir la valeur ajoutée du programme LEADER (caractère innovant, démarche partenariale, etc.). La sélection des projets sera également relative à leur rigueur méthodologique, ainsi qu'à la prise en compte des priorités transversales de l'UE et du programme TEPCV.



### Principes spécifiques (à cette Fiche-Action) :

Les études réalisées doivent concerner, de préférence, plusieurs établissements du territoire, être en adéquation avec d'autres études et les résultats doivent faire l'objet d'une communication spécifique.

\*\*\*\*\*

## Montants et taux d'aide applicable :

Plan de financement	Montant €	%
Investissement total	338 420, 84 €	100%
Taux max d'aide publique (à moduler selon régime d'aide)	270 736,67 €	<b>80%</b>
➤ Dont part FEADER	162 442 €	60%

### Autres modalités de financement :

Seuil max de plafonnement des dépenses éligibles au moment de l'instruction : 100 000 euros HT

